

J'ai également l'honneur de proposer, si vous êtes d'accord, que la présente lettre, dont les versions anglaise et française font également foi, ainsi que votre réponse, constituent un Accord entre nos deux Gouvernements qui entrera en vigueur en mai 1992 et que les propositions énoncées ci-devant deviennent partie intégrante de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Veillez agréer, Madame la Représentante l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur
D.H. Burney
(signé)